

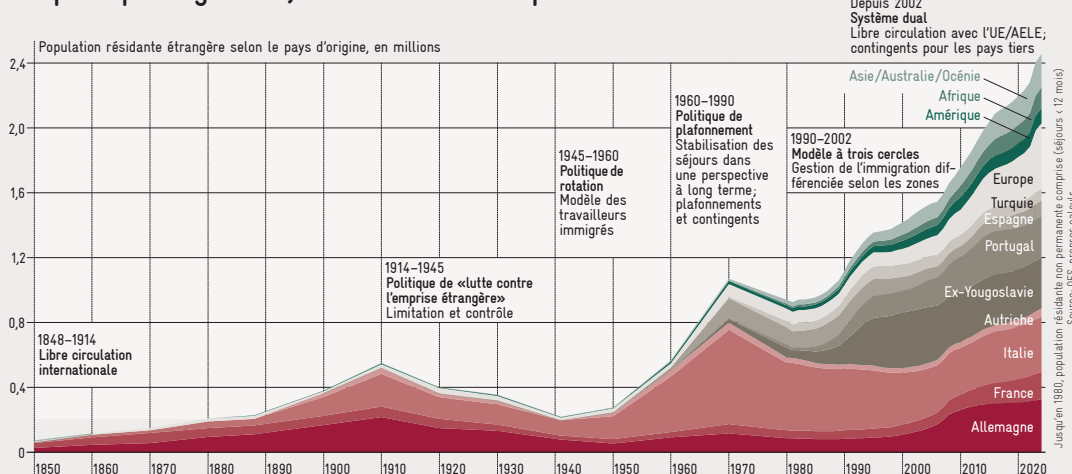
Une gestion efficace de l'immigration

Pour limiter l'immigration, il ne faut pas miser sur des contingents fixes. Ces derniers favorisent la bureaucratie et le lobbying. Plus flexible et plus efficace, la taxe d'incitation n'est toutefois pas sans risques.

Contexte

Le niveau élevé de l'immigration continue de nourrir le débat sur la manière de la maîtriser. Au cœur des discussions se trouvent deux approches: l'Etat doit-il réguler le volume (par exemple via des contingents avec un plafond fixe) ou le prix (par exemple via une taxe d'incitation)? Et cette régulation doit-elle s'appliquer de manière permanente ou seulement de façon temporaire, dès qu'un seuil est dépassé? Les réponses à ces deux questions déterminent si le système reste flexible ou s'il contribue surtout à figer les structures.

La politique migratoire, entre ouverture et prudence



A partir de la Première Guerre mondiale, la Suisse a tenté de réguler davantage sa politique d'immigration, jusqu'alors libérale. La part d'étrangers n'a cependant cessé d'augmenter, à l'exception de l'entre-deux-guerres et de la crise des années 1970.

Faits

68 000

Depuis 2000, 68 000 étrangers en moyenne ont immigré en Suisse chaque année, dont trois sur cinq en provenance de l'espace UE/AELE.

■ **Les contingents** fixent un plafond et permettent un certain contrôle. Mais il est difficile de déterminer la «bonne» limite, car la conjoncture et les changements structurels modifient constamment les besoins. La ré-

partition des contingents entre les cantons, les secteurs et les entreprises est tout aussi difficile, ce qui favorise le lobbying, la bureaucratie et le maintien des structures.

■ Une taxe d'incitation proche du marché plutôt que bureaucratique

Une taxe d'incitation ne limite pas directement l'immigration, mais lui attribue un prix. Ainsi, immigrer principalement les personnes pour lesquelles la migration présente le plus d'avantages ou dont l'activité génère une forte valeur ajoutée pour les entreprises. La taxe entraîne peu de bureaucratie, reste flexible et permet de redistribuer des recettes à la population. Des risques sub-

sistent: il est difficile de définir le niveau optimal de la taxe et cet instrument n'a pas encore fait ses preuves à l'international.

■ Une régulation continue plutôt que ponctuelle

Un système de régulation «on/off» (p. ex. une clause de sauvegarde) n'intervient qu'au-delà d'un certain seuil. Cela paraît flexible, mais entraîne des effets d'anticipation et de rattrapage: avant l'activation, de nombreuses personnes immigreront par précaution. Après l'activation, les recrutements reportés sont rattrapés. Résultat: des fluctuations à la hausse comme à la baisse, accompagnées d'une plus grande incertitude.

Perspective

Pour l'économie suisse hautement spécialisée, un **système d'immigration efficace** est essentiel. L'effet de distorsion des contingents est souvent négligé dans le débat. Une régulation ponctuelle via une **clause de sauvegarde** n'améliore pas la situation: elle engendre de l'incertitude pour un bénéfice net limité. En comparaison, la

libre circulation des personnes avec l'UE semble être le meilleur système sur le plan économique. Si l'on souhaite toutefois contrôler l'immigration, le mieux est d'opter pour une **taxe d'incitation** permanente: elle est plus flexible, plus simple et mieux ciblée que des contingents rigides.

